

## REGLEMENT (CPU) DU CHALLENGE

« **IMAGINEZ LA COMMUNAUTE CASTO DE DEMAIN !** »

**Du 5 mai au 31 juillet 2020.**

Les présentes CPU ont pour objet de compléter les CGU acceptées par l'Utilisateur et font office de règlement du Challenge de sondage : « **IMAGINEZ LA COMMUNAUTE CASTO DE DEMAIN !** ».

### ART 1 : SOCIETE ORGANISATRICE

CASTORAMA France SAS, SA au capital de 304 186 300 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LILLE METROPOLE sous le numéro 451 678 973 dont le siège social est situé : parc d'activité 59175 TEMPLEMARS, ci-après désignée la « Société organisatrice », organise, du **5 mai au 31 juillet 2020** un challenge gratuit, intitulé : « **IMAGINEZ LA COMMUNAUTE CASTO DE DEMAIN !** » sur le site dédié « La communauté Casto » accessible depuis l'url <https://castorama.challengel.com>

### DEFINITIONS :

Site dédié : plateforme collaborative accessible depuis l'URL <https://castorama.challengel.com> permettant aux internautes porteurs d'une carte de fidélité Castorama de participer à des challenges de sondage, créatifs ou d'idées ;

CGU : conditions générales d'utilisation du Site ;

CPU : règlement et/ou conditions particulières applicables à chacun des challenges ;

Marque : « CASTORAMA » ;

Challenge : appel à projet de création participative organisé par CASTORAMA et dont les modalités particulières de participation sont détaillées dans les règlements relatifs à chaque challenge ;

Vote : choix d'un produit/d'une idée/d'une participation, fait par un internaute ayant créé un compte sur le Site ;

Utilisation : toute participation, commentaire ou partage des Utilisateurs ;

Utilisateur : tout internaute faisant une utilisation du Site ;

Votant : tout utilisateur qui vote pour un produit/une idée/une participation.

### ART 2 : MODALITES DE PARTICIPATIONS

L'Utilisateur pourra participer au challenge : « **IMAGINEZ LA COMMUNAUTE CASTO DE DEMAIN !** » selon les modalités énoncées ci-dessous, **du 5 mai au 31 juillet 2020**. **Le nombre de participations par utilisateur n'est pas limitée.**

La participation à ce challenge gratuit implique l'acceptation expresse et sans réserve notamment du présent règlement et des CGU.

La participation est ouverte à toute personne physique et domiciliée exclusivement en

France métropolitaine, possédant la carte de fidélité Castorama.

Toute personne mineure qui posterait une photo/une idée dans le cadre du dit challenge sera sous le contrôle et avec le consentement de ses parents ou du(es) titulaire(s) de l'autorité parentale, ou à défaut, de son/ses tuteur(s) légal(aux).

La participation est strictement nominative.

CASTORAMA se réserve le droit d'annuler la participation si celle-ci ne respecte pas le règlement du challenge et se réserve le droit de valider ou non la participation et/ou le vote.

En cas de fraudes, le compte de l'Utilisateur ainsi que sa ou ses participation(s) et/ou vote(s) sera(ont) supprimé(s).

### **ART 3 : MODALITES DU CHALLENGE**

L'Utilisateur doit pour sa participation rédiger et poster son idée ou ses suggestions au sujet de la Communauté Castorama. Les idées postées doivent concerner uniquement l'espace communautaire, son contenu et /ou son animation et non le site, les collections, services ou magasins Castorama.

Pour créer son compte, l'internaute devra suivre la procédure suivante :

- 1) Cliquer sur « S'inscrire via mon E-mail »\* ;
- 2) Puis compléter le formulaire d'inscription en renseignant notamment : son nom, prénom, adresse de courrier électronique, date de naissance, téléphone et numéro de carte de fidélité Castorama ;
- 3) Choisir un identifiant et un mot de passe ;
- 4) Accepter les CGU en cochant la case prévue à cet effet sur le formulaire.

\*L'internaute créant un compte et devenant Utilisateur s'engage à communiquer des informations exactes, complètes et à jour. Il s'interdit d'usurper l'identité d'un tiers sauf à engager sa responsabilité ; étant entendu que l'internaute ne pourra créer qu'un seul compte.

### **IMAGINEZ LA COMMUNAUTE CASTO DE DEMAIN ! :**

L'Utilisateur pourra participer :

- 1- En écrivant son idée dans l'espace de participation prévu à cet effet. Les idées postées doivent concerner uniquement l'espace communautaire, son contenu et /ou son animation et non le site, les collections, services ou magasins Castorama.
- 2- En cochant la lecture et l'acceptation des CGU.
- 3- En cliquant sur envoyer sa participation sera publiée.
- 4- L'Utilisateur pourra poster autant d'idées que souhaité.
- 5- En votant pour une ou plusieurs idées.

### **ART 4 : DESIGNATION DU GAGNANT**

Tout Utilisateur ayant posté une idée validée participera à la sélection du jury qui sera effectuée à partir du 3 août 2020 par la Société Organisatrice en son siège social pour

désigner le gagnant. L'idée gagnante sera sélectionnée en fonction de sa pertinence, originalité... et faisabilité. Dans le cas où 2 idées identiques seraient proposées, c'est l'idée postée en premier qui prévaudra sur la (les) suivante(s).

L'idée gagnante sera étudiée par les équipes Castorama et mise en place. L'utilisateur ayant soumis l'idée gagnante ne fera l'objet d'aucune rémunération ni gain selon les modalités décrites dans l'article 5 Récompenses et Dotations. Le gagnant pourra faire l'objet d'une publication conformément aux termes de l'article 8 ci-dessous.

Le gagnant sera informé le 10 août au plus tard par courrier électronique, aux coordonnées qu'il aura indiquées dans le formulaire d'inscription. Il pourra ensuite être contacté par téléphone si besoin pour les publications.

## **ART 5 : RECOMPENSES & DOTATIONS**

L'idée gagnante sera concrétisée, dans la mesure de sa faisabilité, après son étude par les équipes dédiées. Cette idée ainsi que son auteur seront visibles sur tous les réseaux sociaux de Castorama ; sous réserve de l'approbation par l'équipe des réseaux sociaux. Le gagnant ayant émis l'idée ne recevra ni rémunération, ni gain en contre-partie.

Le gagnant sera informé par CASTORAMA selon les coordonnées de contact communiquées lors de la création de son compte, notamment par email à l'adresse indiquée.

CASTORAMA pourra publier le nom du gagnant via son site internet, sa newsletter et l'ensemble de ses réseaux.

CASTORAMA se réserve le droit de sélectionner un autre gagnant parmi les autres participants dans le cas où celui-ci n'aurait pas respecté les CPU/CGU.

Le gagnant reconnaît et accepte que son image soit exploitée par CASTORAMA et à ce titre que son image puisse être publiée, adaptée, reproduite, représentée, par tout mode de diffusion connu et notamment communication par voie électronique (tout site internet du choix de l'enseigne, Extranet, Intranet, etc., quel qu'en soit le format (html, pdf, etc.) et intégrées à tout autre matériel (dessin, illustration, vidéo, animations, etc.). Conformément aux CGU, cette cession de droit à l'image est consentie à titre gratuit pour le monde entier et pour une durée d'1 an.

## **ART 7 : DROITS ET RESPONSABILITES**

CASTORAMA se réserve le droit de modifier à tout moment les présentes CPU, en totalité ou en partie. Ces modifications entreront en vigueur à compter de la publication des nouvelles CPU.

Toute Utilisation du Site suite à l'entrée en vigueur de ces modifications vaudra reconnaissance et acceptation des nouvelles CPU.

La société organisatrice se réserve le droit de modifier ou d'annuler la désignation d'un gagnant si celui-ci ne respecte pas les termes du CPU mentionnés ci-dessus.

Aucune responsabilité concernant les éléments ci-dessus ne pourra être engagée, ainsi qu'aucune indemnité de quelque nature que ce soit ne pourra lui être réclamée.

## **ART 8 : LITIGES**

Le challenge est soumis à la loi et aux juridictions compétentes françaises.

Toute question d'application ou d'interprétation du règlement ou toute question imprévue qui viendrait à se poser, devra être transmise à la Société Organisatrice dans un délai maximum de 30 jours à compter de la date de clôture du challenge, à l'adresse suivante : Castorama France, Direction Commerciale et Marketing, Parc d'activité, 2 route de l'Epinois, 59175 Templemars

## **ARTICLE 9 : DEPOT DU REGLEMENT ET MODIFICATION DU REGLEMENT**

Ce règlement peut être consulté à tout moment sur le Site à l'URL suivant : <https://castorama.challangel.com>, pendant toute la durée du challenge, telle que précisée à l'article 1er ci-avant

Il peut également être adressé, à titre gratuit, à toute personne qui en fait la demande pendant toute la durée du challenge auprès de la Société organisatrice, à l'adresse postale suivante : Castorama France, Direction Commerciale et Marketing Parc d'activité, 2 route de l'Epinoy, 59175 Templemars.

L'Hébergeur informe les Contributeurs que les données communiquées lors de leur inscription à la Plateforme ou lors de leur identification via des réseaux sociaux, de même que leurs données de connexion, font l'objet d'un traitement automatisé conformément à la loi informatique et Libertés n° 78-17 du 6 janvier 1978, afin de permettre à l'Hébergeur, d'une part, de fournir le service demandé et, d'autre part, de permettre l'identification de toute personne ayant créé un Contenu mis à disposition du public en ligne, dans les conditions prescrites par la loi pour la Confiance dans l'Economie numérique du 21 juin 2004.

## **ARTICLE 10 : DONNEES PERSONNELLES**

Ces traitements ont fait l'objet d'une déclaration de la CNIL.

Les données ainsi traitées ne sont nullement communiquées par l'Hébergeur à des tiers et ne sont pas davantage utilisées à des fins de prospection commerciale.

Conformément aux dispositions de la loi n°78-17 Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée, le client dispose d'un droit d'opposition au traitement, ainsi que de droits d'accès, de rectification et de suppression sur les données à caractère personnel qui le concernent.

Ces droits peuvent être exercés en s'adressant à :

Castorama France,  
Service relation client  
CS 50101 Templemars  
59687 Wattignies cedex

ou par email à l'adresse suivante :

dad@castorama.fr

L'Hébergeur prend l'ensemble des mesures adéquates afin d'assurer la sécurité et la confidentialité des données à caractère personnel ainsi traitées.

Par ailleurs, l'Hébergeur est susceptible d'implanter des cookies dans le terminal de l'Internaute.

Le consentement de ce dernier sera expressément et préalablement recueilli avant toute implantation.

Ces cookies sont utilisés pour suivre le nombre de visites sur la Plateforme.

Les informations ainsi collectées sont conservées pendant une durée maximale de 13 mois.

Il est possible, pour l'Internaute, de s'opposer à l'enregistrement de tels cookies en configurant son navigateur.

L'Hébergeur héberge les données à caractère personnel ainsi traitées dans l'Union Européenne.